



MAI 1968 ET LA FONDATION D'AIMER À L'ULB

Marc Abramovicz, psychologue et fondateur d'Aimer à l'ULB

Merci au Centre d'Action Laïque de me permettre d'évoquer les débuts d'Aimer à l'ULB à l'occasion de ces : « États généraux du planning familial et de l'éducation sexuelle ».

Suite à mon activisme militant de ma vie d'étudiant et particulièrement lors des événements de Mai 68 à l'ULB, comme occupant des locaux de mai à juillet 1968, une carrière de chercheur en psychologie m'a été explicitement refusée.

Cependant, grâce à ce refus, j'ai de manière inattendue « atterri » dans le planning familial et j'ai pu y faire une carrière professionnelle et militante. L'organisation « Les Services Étudiants » (SE), gérée par des étudiants syndicalistes, m'a engagé pour une après-midi par semaine à l'extension ULB de la Famille Heureuse, premier centre de planning familial francophone en Belgique, et cela en novembre 1968.

À part un usage personnel pour mon couple, je ne connaissais à peu près rien au planning familial, ni de sa pratique, ni de sa politique, mais cet engagement représentait à cette époque certainement ma seule chance d'un *come-back* sur le lieu où je m'étais « éclaté » et épanoui « militamment ».

J'ai vécu Mai 68 comme une effervescence et une promesse de révolution sociale. Comme militant, j'ai évidemment cherché les aspects politiques de mon nouveau job. Je me suis rappelé qu'à l'assemblée libre, pendant l'occupation, une petite organisation culturelle diffusait les œuvres de Wilhelm Reich, entre autres *La révolution sexuelle*. La connexion avec les combats féministes m'était apparue précédemment dans les revues de planning familial que je parcourrais dans le but de diffuser la pratique de la contraception à l'ULB. Pour rappel, en 1968 toute publicité pour la pilule était interdite ! Reich et cet engagement *a minima* dans une organisation étudiante et me revoilà reparti dans la militance, et en plus dans la militance transgressive, une de mes préférées.

Mon engagement dans le combat pro-avortement trouve lui son origine dans la honte et la culpabilité. Après quelques semaines de permanences, une femme a consulté pour une demande d'avortement. « *Bonjour Madame. Je suis nouveau. Je vais me renseigner – Allo docteur, est-il possible d'aider cette dame ? – Certainement, tu as la chance d'être psychologue, tu vas pouvoir l'aider à prendre conscience des raisons profondes qu'elle aurait de garder son enfant, etc. ... – Rebonjour, Madame, voulez-vous que nous parlions de votre décision d'avorter ? – La dame se leva brusquement : Vous êtes comme tout le monde, moralisateur, incapable de prendre ce risque... ».*

Est-ce à ce moment que je me suis rappelé avoir été rendre visite à ma mère à la prison de Saint-Gilles ? J'avais 16 ans. Elle avait aidé une femme à trouver un moyen d'avorter. Après 15 jours de détention, elle fut condamnée à 2 ans de prison avec sursis.

C'est à partir de ce moment-là que j'ai pris la décision de trouver des solutions à toute nouvelle demande d'interruption de grossesse.

Étant passé à mi-temps aux Services des Étudiants, j'ai pu me consacrer à cette tâche. Après la Suisse, trop chère, c'est vers la Pologne où l'avortement était libre que j'ai orienté les femmes, les étudiantes. Avec ma cousine Genia, de Varsovie, nous avons mis en place ce qui a été nommé la « *Polish connection* ». Ce nouveau combat, quelle aventure, sociétale et familiale !!

Après avoir « inspecté » sur place et orienté vers l'Angleterre et la Hollande, je pus m'adresser de plus en plus à des médecins de chez nous. Que ce soit pour la prescription illégale de la pilule ou l'avortement, pratiqué alors médicalement, sans goût de luxe et dans des services hospitaliers. Ainsi, des femmes en Belgique, avant, pendant ou après 1968, ont bénéficié de la conscience, de la probité et du courage de médecins communistes.

J'ai décidé de créer un centre de planning familial à l'ULB, lors de la reconnaissance et la subsidiation des centres de planning familial en 1970 - 1971. Les trois noms qu'il a portés avant de s'appeler Aimer à l'ULB (AAU), expriment bien son origine post soixante-huitarde de libération/révolution sexuelle : 1° Extension **Famille** Heureuse ; 2° Planning **familial** ULB - 3° Information Orientation du **Couple** (IOC).

En janvier 1973 éclata « l'affaire Peers » – du nom de Willy Peers, gynécologue membre du parti communiste et ami –, suite à plus de 300 dossiers d'avortement saisis par la police. La problématique prit une tournure de rapport de force politique citoyenne nouvelle. Il y eut la création de nombreux « Comités Peers », et surtout pour Aimer à l'ULB la décision de braver la loi en décidant de pratiquer des IVG ouvertement. Avec Willy Peers, dès sa libération, AAU mis sur pied une commission intra-muros chargée – grâce à la canule en plastique et l'invention de la technique dite par aspiration – de la création d'un service extra-hospitalier pour accueillir toute demande d'avortement, sous certaines conditions, mais avec le principe : « la femme décide ».

Les travailleurs d'AAU – regroupés dans différentes équipes qui sous les principes de l'autogestion, œuvraient à un accueil *chaleureux et compétent*, à des consultations médicales *sans bureau, ni blouse de travail*, à des consultations *psychologiques issues de différentes écoles*, et à des animations *en éducation sexuelle* – créèrent l'équipe **AT** (pour Avortement Thérapeutique). « Notre » premier avortement eut lieu en mars 1975. Quel stress, mais aussi quelle détermination. Un mois après se créait le Collectif contraception, un centre féministe pratiquant l'avortement et très rapidement suivi par de nombreux centres...

Il a fallu attendre avril 1990 pour qu'enfin une loi autorisant partiellement l'avortement soit promulguée.

Quinze années de pratique illégale, mais déclarée et publique, nous ont amené, malgré des inculpations, classées sans suite, de certains de nos médecins (la justice moins répressive tenant plus compte de l'opinion publique que la majorité de nos représentants politiques !), à

une connaissance, une aisance qui fait que les nouvelles dispositions juridiques se sont inspirées de notre expérience.

Je terminerai cette évocation en rendant hommage à toutes les personnes qui ont rejoint, se sont engagées, dans Aimer à l'ULB sachant qu'il s'agissait avant tout d'une institution progressiste. Hommage et merci aux différentes autorités de l'ULB avec lesquelles j'ai créé, nous avons créé, il y a 50 ans un centre, un service qui devrait avoir sa place dans toutes les universités.

Marco Abramowicz

14 novembre 2018